

**Les formes pathologiques de la division du travail :
révision et actualisation autour du thème de la souffrance
au travail.**

Document 1 :

Un premier cas de ce genre nous est fourni par les crises industrielles ou commerciales, par les faillites qui sont autant de ruptures partielles de la solidarité organique ; elles témoignent en effet que, sur certains points de l'organisme, certaines fonctions sociales ne sont pas ajustées les unes aux autres. Or, à mesure que le travail se divise davantage, ces phénomènes semblent devenir plus fréquents, au moins dans certains cas. De 1845 à 1869, les faillites ont augmenté de 70 %. Cependant, on ne saurait attribuer ce fait à l'accroissement de la vie économique, car les entreprises se sont beaucoup plutôt concentrées qu'elle ne se sont multipliées.

E. Durkheim, De la division du travail social, 1893

Questions :

- 1- Quelle est la forme anormale de la division du travail social décrite dans cet extrait ?
- 2- Comment évolue ce phénomène selon Durkheim ?
- 3- En quoi conduit-elle à un déclin de la solidarité ?
- 4- Par quels phénomènes économiques et sociaux actuels est-il possible d'actualiser cette pensée de Durkheim ?

Document 2 :

L'antagonisme du travail et du capital est un autre exemple, plus frappant, du même phénomène. A mesure que les fonctions industrielles se spécialisent davantage, la lutte devient plus vive, bien loin que la solidarité augmente. Au Moyen Âge, l'ouvrier vit partout à côté de son maître, partageant ses travaux « dans la même boutique, sur le même établi ». Tous, deux faisaient partie de la même corporation et menaient la même existence. « L'un et l'autre étaient presque égaux ; quiconque avait fait son apprentissage pouvait, du moins dans beaucoup de métiers, s'établir s'il avait de quoi. » Aussi les conflits étaient-ils tout à fait exceptionnels. A partir du XVI^e siècle, les choses commencèrent à changer. « Le corps de métier n'est plus un asile commun ; c'est la possession exclusive des maîtres qui y décident seuls de toutes choses... Dès lors, une démarcation profonde s'établit entre les maîtres et les compagnons. Ceux-ci formèrent, pour ainsi dire, un ordre à part ; ils eurent leurs habitudes, leurs règles, leurs associations indépendantes. » Une fois que cette séparation fut effectuée, les querelles devinrent nombreuses.

E. Durkheim, De la division du travail social, 1893

Questions :

- 1- Quelle est la forme anormale de la division du travail social décrite dans cet extrait ?
- 2- En quoi conduit-elle à un déclin de la solidarité ?
- 3- Quelle solution préconise Durkheim à cette crise ?

Document 3 :

On a souvent signalé dans l'histoire des sciences une autre illustration du même phénomène. Jusqu'à des temps assez récents, la science, n'étant pas très divisée, pouvait être cultivée presque tout entière par un seul et même esprit. Aussi avait-on un sentiment très vif de son unité. Les vérités particulières qui la composaient n'étaient ni si nombreuses, ni si hétérogènes qu'on ne vît facilement le lien qui les unissait en un seul et même système. Les méthodes, étant elles-mêmes

très générales, différaient peu les unes des autres, et l'on pouvait apercevoir le tronc commun à partir duquel elles divergeaient insensiblement. Mais, à mesure que la spécialisation s'est introduite dans le travail scientifique, chaque savant s'est de plus en plus renfermé, non seulement dans une science particulière, mais dans un ordre spécial de problèmes. (...) Mais alors la science, morcelée en une multitude d'études de détail qui ne se rejoignent pas, ne forme plus un tout solidaire. (...)

Ce qui fait la gravité de ces faits, c'est qu'on y a vu quelquefois un effet nécessaire de la division du travail, dès qu'elle a dépassé un certain degré de développement. Dans ce cas, dit-on, l'individu, courbé sur sa tâche, s'isole dans son activité spéciale ; il ne sent plus les collaborateurs qui travaillent à côté de lui à la même œuvre que lui, il n'a même plus du tout l'idée de cette œuvre commune. **La division du travail ne saurait donc être poussée trop loin sans devenir une source de désintégration.**

Emile Durkheim, La division du travail social, Livre III, 1893

Questions :

- 1- Quelle est la forme anormale de la division du travail social décrite dans cet extrait ?
- 2- En quoi conduit-elle à un déclin de la solidarité ?
- 3- Illustrer la phrase en gras avec un exemple de votre choix (non utilisé par Durkheim dans cet extrait). Justifier.

Document 4 :

Cependant, ce n'est pas assez qu'il y ait des règles ; car parfois, ce sont ces règles mêmes qui sont la cause du mal. [...]

La division du travail contrainte est donc le second type morbide que nous reconnaissons, Mais il ne faut pas se tromper sur le sens du mot. Ce qui fait la contrainte, ce n'est pas toute espèce de réglementation, puisque, au contraire, la division du travail, nous venons de le voir, ne peut pas se passer de réglementation. La contrainte ne commence que quand la réglementation, ne correspondant plus à la nature vraie des choses et, par suite, n'ayant plus de base dans les mœurs, ne se soutient que par la force.

Inversement, on peut donc dire que la division du travail ne produit la solidarité que si elle est spontanée et dans la mesure où elle est spontanée. Mais par spontanéité, il faut entendre l'absence, non pas simplement de toute violence expresse et formelle, mais de tout ce qui peut entraver, même indirectement, le libre déploiement de la force sociale que chacun porte en soi. Elle suppose, non seulement que les individus ne sont pas relégués par la force dans des fonctions déterminées, mais encore qu'aucun obstacle, de nature quelconque, ne les empêche d'occuper dans les cadres sociaux la place qui est en rapport avec leurs facultés.

E. Durkheim, De la division du travail social, 1893

Questions :

- 1- Quelle est la forme anormale de la division du travail social décrite dans cet extrait ?
- 2- En quoi conduit-elle à un déclin de la solidarité ?
- 3- Dans quelle mesure la situation décrite dans le documentaire « travail à en mourir » correspond-elle à cette forme anormale de la division du travail ? Justifier en utilisant les témoignages.